

DELIBERATION N° 94/02-02 - SUBVENTION AU COLLEGE J. MONOD

*Monsieur BRUNGARD, rapporteur, indique à l'Assemblée que le Collège J. Monod de LUDRES, par son atelier de pratique artistique, s'est fixé l'objectif de produire un concert sur le thème "Valses Viennoises et Musique Tzigane".*

*Ce travail complète celui qui est réalisé dans le cadre d'un projet d'action éducative "VIENNE à la fin du 19ème siècle" et se concrétisera par un concert donné à l'occasion de la Fête de la Musique le 18 Juin 1994.*

*Une subvention de 4 000 F est sollicitée par l'Association du Foyer socio-éducatif du Collège, cette aide permettant à l'ADDAM de soutenir également cette action dans le cadre de "l'Encouragement à la Diffusion Musicale".*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :*

- d'accorder une subvention de 4 000 F au Collège Jacques Monod,*
- d'inscrire ces crédits au prochain B.P. 1994.*